Image not found or type unknown

Peut-on contester une décision de justice ?

Question / réponse publié le **03/08/2024**, vu **359 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

Peut-on contester une décision de justice ?

> Le fonctionnement du système judiciaire se fonde sur le droit à une voie de recours. Ce droit permet à tout justiciable de contester une décision de justice rendue à son sujet. Les décisions de chaque juridiction peuvent être contrôlées par une juridiction supérieure : c'est ce qui explique le système du double degré de juridiction et l'existence d'une juridiction suprême.

SOURCE ET DE PLUS :

https://www.vie-publique.fr/fiches/38067-peut-contester-une-decision-de-justice

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés